

Besançon Ville Ouverte aux Jeunes 1996 - Rencontre Jeune Création - Versement de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Lors de sa séance du 22 avril 1996, le Conseil Municipal donnait son accord au projet Besançon Ville Ouverte aux Jeunes 1996 et décidait l'attribution de certaines subventions.

Malheureusement 2 projets ne pourront se réaliser :

- la création de «la Rose Rouge» et l'animation «le prince Achraf» par la Boutique du Conte,
- le concert de l'Orchestre Universitaire.

Les subventions prévues ne seront pas versées.

Par contre, de nouveaux projets ayant été soumis postérieurement à la date du 22 avril 1996, il est proposé de leur attribuer les subventions suivantes :

. Association CRESCENDO pour la présentation d'un spectacle chorégraphique «Via-Via» : 2 500 F.

. Association de l'Ecole des Beaux-Arts pour sa participation à la conception et à l'élaboration de la maquette de l'affiche et de la plaquette de l'opération : 3 000 F.

. Association Pour l'Information à Montrapon (APIM) pour la prise en charge d'un spectacle destiné aux enfants avec participation d'un mime : 3 000 F.

La dépense soit 8 500 F est à prélever sur les crédits du budget primitif 1996 au chapitre 92.241 article 65748.89029 code service 41050.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du Rapporteur.

Visa préfectoral du 2 juillet 1996.